



Bundesamt für Aussenwirtschaft
Office fédéral des affaires économiques extérieures
Ufficio federale dell'economia esterna
Uffizi federal da l'economia esteriura

an	GU	LA	BEG	ko		a/a
Datum	11.11.					↑
Visa				6		
EDA	11. Nov. 1992					
Ref.	S. C. 41. Alb. 111.0.					

3003 Bern
 Bundeshaus Ost

le 9 novembre 1992

☎ 031 / 61
 Fax 031 / 612330

22 39

Ihr Zeichen
 Votre signe
 Vostra sigla
 Voss segn

Unser Zeichen
 Notre signe
 Nostra sigla
 Noss segn

Ambassades de Suisse à

- Tirana
- Washington

Mission suisse auprès des CE, Bruxelles
 Délégation suisse près l'AELE et le
 GATT, Genève

Alb 821- ric/vui

Mission économique en Albanie (du 21 au 24 septembre 1992)

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur **la visite en Albanie d'une délégation mixte** conduite par le soussigné et composée d'une douzaine de représentants de notre économie. Au terme de cette visite, nous pouvons tirer les principaux enseignements suivants :

- **L'économie albanaise doit être rebâtie de toutes pièces.** Son état de délabrement et de désorganisation est encore la règle générale. Les besoins de l'Albanie sont aussi nombreux qu'impérieux. La satisfaction de ces besoins dépend, au moins dans un premier temps, de l'extérieur soit de la volonté d'assistance de ses partenaires étrangers. Dans la situation présente, il est illusoire d'envisager une assistance aux conditions du marché, voire même assorties de conditions concessionnelles. Actuellement, seule **une aide à fonds perdu** est envisageable face à la quasi-absence de capacité financière de l'Albanie. En plus, il s'agit d'acheminer cette aide vers des secteurs créateurs de richesses tout en s'assurant sur le terrain que **sa mise en oeuvre soit efficace**. Il doit en résulter une augmentation du degré d'auto-suffisance de l'Albanie (p.ex. dans le domaine agricole) et d'une capacité concurrentielle retrouvée sur les marchés étrangers... pour autant qu'elle ait existé un jour !
- Les autorités de Tirana sont armées de la volonté d'activer le processus de transition de l'Albanie vers **un système pluraliste et démocratique reposant sur les fondements de l'économie de marché**. Les premières réformes vont dans ce sens (libéralisation des prix, privatisation des terres). Elles ne se font cependant pas sans sacrifices pour la population qui, après tant d'années d'oppression et de privation, s'attend enfin à des jours meilleurs.



- 2 -

- Le Gouvernement est donc conscient qu'il doit faire preuve dans l'application de sa politique d'un savant dosage s'il ne veut pas réveiller les démons qui sommeillent chez les anciens dirigeants du parti déchu dont la présence et l'influence dans tout le pays, notamment dans les zones rurales, sont encore bien réelles. Dans l'immédiat, les autorités doivent **satisfaire les besoins primaires**, en premier lieu alimentaires, de la population et mettre en place les **bases pour une relance de l'économie**. Or, le succès de cette opération dépend précisément d'une assistance extérieure.
- Parallèlement, le Gouvernement poursuit **une politique se voulant accueillante pour les investisseurs étrangers**. Or, force est de constater qu'un long chemin reste encore à parcourir pour convaincre les investisseurs potentiels. D'une part, la législation albanaise est encore embryonnaire, d'autre part, l'infrastructure demeure rudimentaire empêchant ainsi d'assurer la rentabilité des investissements. En d'autres termes, les garanties minimales requises font toujours défaut. En tout état de causes, la conclusion de l'accord bilatéral concernant la promotion et la protection réciproque des investissements, signé à l'occasion de cette visite, a été accueillie de manière très positive. On y voit, du côté albanais, la volonté concrète du Gouvernement suisse d'apporter **son soutien à la politique d'ouverture de l'Albanie** et de démontrer publiquement sa confiance aux dirigeants de ce pays.
- **Cette première prise de contact sur le terrain avec la "nouvelle" Albanie s'est révélée fort utile. Elle a permis aux représentants de notre économie de se rendre compte par eux-mêmes de la situation économique et de l'état des réformes.** Ils ont également pu nouer des contacts avec des partenaires potentiels en vue d'identifier des projets de coopération. Une telle démarche peut s'avérer payante dans la mesure où elle est à même de donner une longueur d'avance à notre économie par rapport à ses principaux concurrents. **Pour la délégation officielle, cette visite a conduit à une identification des domaines prioritaires susceptibles de bénéficier d'une aide financière.** Elle a également donné lieu à plusieurs contacts au niveau gouvernemental qui ont permis de témoigner de notre solidarité quant au processus en cours en Albanie et de planter les jalons pour une coopération fructueuse avec un pays qui n'est pas dépourvu d'atouts, p.ex. en matière de ressources naturelles ainsi que sur le plan de la formation professionnelle.

En conclusion, si l'on veut que le Gouvernement albanais actuel puisse maintenir le cap qu'il s'est fixé, la Suisse - tout comme ses partenaires occidentaux - **se doivent d'épauler efficacement l'Albanie** et même massivement dans un premier temps. Le succès de la profonde réforme en cours doit assurer non seulement la relance de l'activité économique mais la stabilité politique intérieure, qui pour l'instant apparaît encore bien fragile. La guerre qui se déroule, les tensions qui font jour dans les Balkans ne sont pas là pour simplifier la tâche du Gouvernement albanais.

Off.									
Date									
Visa									
EDA		11.11.92						10	
Ref.									

- 3

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre considération distinguée.



S. Arioli
(Ambassadeur)

Annexe: ment.

Copie à: DFAE, division politique I (2 copies dont une à l'att. de M. E. Martin)
DFAE, Service économique et financier
 DFAE, Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire
 DFEP, OFIAMT
 DFAE/ DFEP, Bureau de l'Intégration
 blf, jek, ari, gir, imb, bal, spi, gjd, jag, ram, zos, esh, sca, sti, lem, std, cha,
 dar, fel, had, heg, str, ric

PS: Nous tenons à remercier tous les Offices et Services qui nous ont remis une contribution pour cette visite.

OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES
Section de l'Aide financière aux pays d'Europe
centrale et orientale

861.5 Albanie had

Berne, 30 septembre 1992

Note

Rapport sur la visite en Albanie d'une délégation mixte, conduite par l'Ambassadeur S.Arioli (21 au 24 septembre 1992)

INTRODUCTION

La semaine du 21 septembre 1992, une délégation suisse s'est rendue à Tirana. Elle était composée de l'ambassadeur Arioli, venu pour signer un accord bilatéral concernant la promotion et la protection réciproque des investissements (APPI), M. Riccard et la soussignée pour l'OFAEE, de notre Chargé d'affaires en pied à Tirana, M. Hauswirth, et de douze hommes d'affaires, représentants divers secteurs de l'industrie et du commerce.¹ Il fut très instructif de prendre la température sur le terrain, en ce qui concerne les réformes accomplies, et la mesure des potentialités de ce pays sinistré après 40 ans d'isolation, mais riche en ressources humaines et naturelles.

En dépit des conditions délicates, la bonne organisation de notre ambassade à Tirana a permis d'établir des contacts directs, simples et fructueux tant pour la délégation officielle que pour les hommes d'affaires.

I. AUDIENCE PLENIERE

1.1. SIGNATURE DE L' ACCORD BILATÉRAL CONCERNANT LA PROMOTION ET LA PROTECTION RÉCIPROQUE DES INVESTISSEMENTS (APPI)

C'est au cours d'une audience plénière qui s'est tenue au ministère du Commerce et des relations économiques extérieures que l'ambassadeur Silvio Arioli, a signé l'APPI avec le vice-ministre du Commerce et de la Coopération économique extérieure, Naske Affezzoli; ceci en présence de la délégation suisse au complet ainsi que d'une représentation albanaise des divers ministères et chefs d'entreprises, susceptibles de constituer des partenaires pour les hommes d'affaires helvétiques. Plus tard, le président de la République Sali Berisha ne

1. voir liste en annexe

manquera pas de souligner l'importance d'un tel traité qui contribue à sortir l'Albanie de son isolement.

1.2. REMARQUES SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ALBANAISE

La signature de l'APPI a été précédée par un discours d'introduction de M.Affezoli qui a résumé de façon succincte l'état actuel des réformes en cours et les difficultés rencontrées par son gouvernement face à la 'transition' vers l'économie de marché.

Les efforts des autorités albanaises sont concentrés sur les stratégies de réformes suivantes:

- la libéralisation des différents secteurs de l'économie et des prix (exceptés cinq denrées alimentaires de base), essai de privatiser les entreprises d'état et les terres, en diminuant en particulier les subventions et en accordant des avantages aux entreprises 'rentables';
- une politique d'attraction des investissements étrangers (liberté de brevet, de transfert des capitaux et des bénéfices, allégement des taxes, etc.);
- la libéralisation du régime commercial, accompagnée par des efforts en vue de la convertibilité et de la libre-circulation de la monnaie nationale, le lek.

M.Affezoli évoque aussi les difficultés rencontrées au cours du processus de réformes. L'instauration d'un nouveau cadre légal et la vitesse à laquelle ce dernier entre en vigueur posent de nombreux problèmes. Par exemple, après 45 ans d'isolement et de centralisation, l'application de la nouvelle loi sur les investissements étrangers se heurte au manque de capitaux et de spécialistes sur le terrain. Simultanément, les autorités albanaises doivent faire face à l'urgence de besoins fondamentaux et à la crise de l'emploi. Les PME naissantes ne peuvent satisfaire la demande de matières premières et de pièces de rechange; l'accroissement de l'inflation hérité de l'ancienne loi des 80 %² et résultant du nouveau système de prix n'a pas encore été véritablement endigué.

Pour toutes ces raisons, M.Affezoli se félicite de la signature avec la Suisse d'un accord de protection et de promotion des investissements, qui fait naître des espoirs nouveaux en matière d'investissements et de joint-ventures.

Ce tableau de la situation sera corroboré au siège du PNUD où le représentant permanent de la CE exposera à la délégation suisse les deux grands axes de la politique du gouvernement albanais pour le court terme : d'une part rechercher la stabilisation sociale grâce à l'aide humanitaire et à l'amélioration des conditions d'hygiène et sanitaires, alors que la conjoncture en général devrait connaître des progrès après la prochaine récolte; d'autre part,

2. Loi selon laquelle les chômeurs touchaient 80 % de leur salaire par émission de monnaie sans contrepartie

entamer un redressement économique avec l'appui forcé de la solidarité internationale, avant que dans un moyen terme puissent s'effectuer de réels investissements étrangers³.

II SECTEURS DE COOPERATION POUR L'AIDE FINANCIERE

2.1. SECTEURS ENVISAGEABLES A COURT TERME

2.1.1. ENERGIE

A l'image des ressources du pays, le ministère de l'Industrie de M. Abdyl Xhaja couvre de nombreux secteurs : la géologie et les mines, la chimie, les textiles, la verrerie, les céramiques, et même l'industrie artistique. Il supervise, outre l'industrie en général, toute la production d'énergie (électricité hydraulique, thermique, charbon, pétrole et gaz) et sa distribution.

La première priorité annoncée par le ministre est le réaménagement du cadre légal, en vue de l'attraction d'investissements étrangers. Il est en effet nécessaire de restructurer toute l'industrie notamment celles du pétrole et du gaz, de l'énergie en général, l'industrie minière (chrome, cuivre, fer), des textiles⁴.

M. Xhaja veut privatiser la totalité de l'industrie du pétrole et coopérer avec des investisseurs étrangers, joint-ventures, etc. Il a déjà obtenu des résultats avec 5 compagnies occidentales pour ce qui est de la prospection off-shore⁵, prometteuse d'exportations d'or noir vers l'Italie. Les textes légaux nécessaires pour l'extraction on-shore sont en préparation. Au cas où des gisements de gaz seraient identifiés, l'Italie serait prête à construire une centrale thermique utilisant cette énergie. Dans un autre secteur, l'industrie du bois et du papier (emballages, cartons), M. Xhaja exprime le besoin d'assistance technique.

Les problèmes de la production et de la distribution de l'énergie sont évidemment liés au fonctionnement des entreprises et à l'approvisionnement des ménages. Les sociétés albanaises de production et de distribution d'énergie ne peuvent faire face à la demande toujours croissante, en particulier en raison des besoins nouveaux qu'entraîne notamment l'introduction récente d'appareils électro-ménagers. Ce problème risque de s'aggraver à l'approche de l'hiver⁶. A la demande de M. Arioli concernant des projets plus concrets dans ce domaine, M. Xhaja indique son programme : la construction de centrales hydro-électriques à Bania, Bushati, Bilon Vis Arver. Il s'agit en fait de projets qui sont en cours de préparation avec la Banque Mondiale et la BERD. La Suisse pourrait dans ce cas livrer du matériel

-
3. L'assistance de la CE en ce moment s'appuie sur 3 critères : remettre en marche 1/ ce qui peut induire des devises 2/ ce qui peut entraîner la création de postes de travail 3/ ce qui peut créer des synergies entre vieilles techniques et technologie moderne afin que fonctionnent équipements et usines.
 4. Pour l'industrie textile, voir point 2.2.1.
 5. 5 complexes forent déjà pour Occidental, Chevron, AGIP, Deminex
 6. Pour donner un exemple de l'urgence de ces besoins, citons l'exemple des incubateurs dans les maternités de Tirana, qui ne peuvent fonctionner, faute d'électricité.

électrique et assister les Albanais par des experts. M.Xhaja explique que dans certains cas il faudra tout reconstruire et que dans d'autres, des réparations et des améliorations seront suffisantes. Au cas où une entreprise suisse manifesterait un intérêt particulier dans une branche de l'industrie, il serait prêt à en accélérer la privatisation.

2.1.2. TELECOMMUNICATIONS

Ce secteur fait partie de la 'shopping list' du ministère du Commerce albanais. Jouant un rôle important au niveau de l'émergence du secteur privé et des PME, les télécommunications constituent un réseau de liaisons indispensable au fonctionnement de l'économie de marché. M.Affezoli ne manque donc pas de solliciter une participation des firmes suisses pour la réalisation du Masterplan exécuté par la BERD en Albanie, d'autant plus que ce secteur est d'intérêts réciproques, et qu'il a déjà fait l'objet de propositions émanant de divers pays dont la France, l'Italie et les USA⁷.

Parmi les participants de la délégation suisse se trouvait un consultant en télécommunications, qui a pu accompagner des spécialistes de la BERD, venus justement effectuer une mission et rencontrer les responsables albanais des P+T. De cette fructueuse collaboration est issu un projet qui pourrait faire l'objet d'un co-financement de la part de l'OFAEE.

2.1.3. DISTRIBUTION DE L'EAU ET IRRIGATION

Dans ce domaine, la Banque Mondiale est en train de mettre au point divers projets auxquels la Suisse serait peut-être susceptible de participer de façon ponctuelle. Les secteurs concernés sont l'irrigation⁸, qui touche en particulier le domaine agricole, la distribution de l'eau dans certaines villes⁹, la réhabilitation des infrastructures en zones rurales, etc. Le gouvernement albanais a identifié 67 objectifs pour tout le pays, dont il compte réaliser les 60 % dans le court terme. Il a cependant dû s'arrêter, faute de moyens : il faudrait selon M.Affezoli 127 mio \$ pour remettre en état les seules installations de distribution d'eau. Au siège du PNUD, les représentants de cette organisation et ceux de l'UNICEF¹⁰ souligneront une fois encore la gravité du problème de l'eau dans ce pays¹¹, énumérant leurs contributions et projets dans ce domaine.

-
7. La Norvège a fait don de containers-centrales usagés permettant de brancher 1'000 lignes chacun au niveau local. Des possibilités analogues sont à l'étude avec notre consultant.
 8. Mission de la BM en novembre; le Masterplan estime ce premier projet à 40 mio \$.
 9. Pour la réhabilitation de la distribution d'eau, Tirana est devenue l'apanage de l'Italie; les canalisations y sont dans un tel état qu'elles interdisent le passage de plus de 3h d'eau par jour. Par contre, un projet précis à Durres est en cours d'élaboration, selon les informations reçues sur place par un spécialiste de la BM. A Kavaja, les Allemands ont commencé un projet dont la réussite est totalement subordonnée à l'alimentation en eau de Durres.
 10. De nombreux projets de réhabilitation sont réalisés par l'UNICEF dans le domaine de la santé - l'Albanie connaît la mortalité infantile la plus élevée d'Europe - : projets d'immunisation, de planning familial, de santé de la mère, d'éducation et de responsabilisation dans le domaine sanitaire et social, etc. Quant au PNUD, il travaille aussi dans les secteurs de l'irrigation en région rurale, de l'aménagement du territoire et de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.
 11. Même dans les hôpitaux il n'y a pas d'eau.

2.1.4. PROMOTION DES INVESTISSEMENTS, INFORMATIONS AUX ENTREPRISES, CADRE INSTITUTIONNEL

Tous les ministres rencontrés ont systématiquement exposé le manque de savoir-faire au niveau de la gestion des ressources et des hommes, en particulier dans un cadre institutionnel naissant. Dans les entreprises on manque d'économistes, de gestionnaires, de comptables et de tous les professionnels liés au marketing et aux affaires en général. Même problème avec l'industrie, comme par exemple l'industrie textile, où la modernisation des équipements doit être complétée par la découverte de débouchés, donc assistée par des experts en marketing; ce secteur nécessite aussi des ingénieurs, des techniciens, etc. M. Affezoli mentionne aussi les problèmes relatifs au cadre légal et à l'information aux entreprises, donc la pénurie de juristes, d'informaticiens, mais aussi de consultants, permettant à la politique d'attraction des investissements étrangers de prendre pied dans ce pays. La présence d'un représentant de l'ONUDI, M. Stirnimann, a permis une première prise de contact accompagnée de la reconnaissance de certains problèmes¹².

2.2. SECTEURS POTENTIELS DE COOPERATION A MOYEN ET LONG TERME

2.2.1. INDUSTRIE TEXTILE

Au ministère de l'industrie, nous apprendrons que l'Albanie possède deux grands complexes textiles, à Tirana (6mio mètres/an) et à Berat(20 mio mètres/an). M.Xhaja désire privatiser ces entreprises utilisant des technologies chinoise et allemande (RDA) vieilles en moyenne de plus de vingt ans. Ces complexes avaient cependant exporté vers l'Italie, l'ex-Allemagne de l'Est et la Grèce. Le ministre souligne l'attractivité représentée par les bas salaires des ouvriers albanais¹³, et la tradition de cette industrie. Si 60 % des inputs de coton sont importés, la production locale des 40 % restants devient incertaine : ce seront désormais les nouveaux propriétaires des plantations - selon la loi sur la privatisation des terres - qui décideront de produire ou non un coton que le ministre juge de qualité médiocre.

Une visite organisée au complexe de Berat en compagnie de spécialistes suisses du textiles¹⁴ a permis de comprendre encore mieux le dilemme représenté par la modernisation de cette industrie. Mise à part la technologie d'origine chinoise (russe à Tirana) complètement anachronique, il semble que le tissu albanais ne réponde pas aux standards internationaux (qualité du coton, du tissage, du design et surtout largeur du tissu). Les 10'000 ouvriers employés dans ce complexe qui a repris ses activités après 8 mois d'arrêt, gagnent un salaire d'environ 25 \$ par mois; pour que les usines fonctionnent à pleine capacité, soit une production annuelle de 28-29 mio de mètres, il faudrait injecter 2.5 mio \$. L'intention des autorités albanaises est de privatiser ces usines; mais pour cela, il faudrait en tripler la production, la moderniser, soit injecter 100 mio \$ (estimations albanaises). Le problème est

12. Invitation de M. Stirnimann à son homologue M. Selim Behartaja, directeur de l'Agence pour les investissements étrangers.

13. 40 fois inférieurs au reste de l'Europe.

14. Voir la liste en annexe, parmi ces personnes étaient représentés Sulzer et Gherzi.

que sans rénovation du matériel, de la technologie et l'amélioration du savoir-faire, les usines ne pourront pas couvrir leurs coûts et devront fermer. En effet, le marché domestique ne peut à lui seul absorber la totalité de la production, et même si cela était, les prix de vente albanais seraient beaucoup trop bas en comparaison de ceux des inputs importés (coton). Or, et de l'avis des spécialistes suisses présents, si on modernisait ces usines de façon à les rendre compétitives, cela signifierait la suppression de 9'000 emplois environ. D'autre part, en cas d'exportations il ne faut pas oublier que l'Albanie devrait s'astreindre aux quotas dictés par les règles du commerce international.

2.2.2. AGRICULTURE

Lors de son allocution, M.Affezzoli explique la volonté d'améliorer les conditions de travail et aussi sociales dans ce secteur qui constitue l'épine dorsale de l'économie et de l'emploi albanais. Il rappelle que 75 % des terres ont été privatisées et que les 25 % restants appartiennent à des fermes d'état. L'agriculture albanaise doit affronter un réel manque d'organisation, de technologies, d'infrastructures, d'équipements et de moyens de transports; en général, les besoins en assistance technique sont énormes, par exemple pour trouver des débouchés aux produits agricoles albanais, le stockage de ces produits et leur distribution¹⁵.

Au niveau de la privatisation des exploitations agricoles, les difficultés se multiplient : M.Uka¹⁶ explique la difficulté de convaincre les paysans que la transition ne s'effectuera pas par un biais de centralisation; la privatisation en très petites unités (1 ha) a induit un exode rural vers Tirana, entraînant entre autres une crise du logement. Quant au président Berisha, qui désire accélérer ce processus, il est en butte aux anciens de la Nomenklatura qui profitent paradoxalement des réformes, car ils ont seuls les moyens d'exploiter de façon rentable les lopins de terre revendus par les petits paysans. Ces problèmes se conjuguent avec la difficulté de mettre en place un nouveau cadre légal et les moyens y relatifs.

Quant aux désirs exprimés par le ministre de l'Agriculture, nous avons approfondi les trois domaines suivants : les exportations d'agrumes vers la Suisse, celles de certains inputs agrochimiques¹⁷ (pesticides, herbicides, produits vétérinaires) vers l'Albanie, éventuellement la participation à des projets dans le domaine de l'irrigation. Par le passé, l'Albanie avait déjà exporté des agrumes en direction de la Suisse. Pour ce qui est de l'irrigation, M.Uka mentionne le Masterplan de la Banque Mondiale (40 mio \$) : en novembre, une mission devrait mettre au point le projet de la réhabilitation de 40 % du réseau national qui est complètement détruit. Son utilisation devrait permettre de faire rentrer des recettes fiscales.

2.2.3. SECTEUR BANCAIRE

La totalité des 500 mio \$ composant la dette extérieure de l'Albanie est constituée par des créances de banques privées. Elles auraient été accumulées avant les réformes. Ce problème

15. Il cite au passage l'exemple de l'acheminement de pastèques albanaises qui ont été arrêtées par la guerre en ex-Yougoslavie, ce qui a eu pour effet de décourager de nombreux agriculteurs.

16. Ministre de l'agriculture.

17. Nous n'étions pas réellement convaincus de l'utilisation de ces produits.

nuit profondément aux relations de ce pays avec les banques occidentales, en particulier les banques suisses, et à fortiori aux possibilités d'investissements.

Le gouvernement albanais compte régler ce problème séparément : pour ce qui est des 300 mio \$ d'arriérés dus à des entreprises, les négociations auront lieu dans le cadre de conférences organisées par le FMI, et de façon bilatérale avec les banques créancières¹⁸; alors que pour les 200 mio \$ restants et dus essentiellement à des opérations de spéculation de l'ancien régime, le problème est plus délicat et n'a pas trouvé de solution à ce jour. L'interlocuteur de la délégation officielle, M.Limoz Malaj¹⁹ considère que ce montant de 500 mio \$ est bien peu élevé en comparaison des autres dettes de l'Europe de l'Est; il estime aussi que grâce à son potentiel d'exportations dans certains secteurs (tourisme, minéraux, agriculture), et qu'au moyen d'une politique attractive des investissements (salaires très bas, politique de taxation), l'Albanie pourra commencer à rembourser sa dette²⁰. A la question de M.Arioli sur ses intentions pour traverser la période de transition, M.Malaj se réfère indirectement à l'aide extérieure, évoquant l'état de la balance des paiements, qui devrait lentement s'améliorer dans les deux prochaines années notamment, grâce aux privatisations et à la restructuration de l'économie. Il faut relever qu'à aucun moment de cet entretien il n'a été fait mention d'une demande d'un éventuel financement de la part de la Confédération d'une partie du gap de la balance des paiements.

Lorsque M.Arioli demande si d'autres pays ont accordé des garanties à des exportateurs vers l'Albanie, M.Malaj affirme que le 'risque politique ne pose aucun problème'; et que par ailleurs, d'autres pays ont accordé des lignes de crédit à leurs entreprises dans les secteurs de l'industrie, du tourisme, des minerais et pour réaliser des joint-ventures²¹. Certaines entreprises suisses ont émis le voeu de travailler avec des garanties de crédit, mais il est difficilement envisageable d'accéder à ces requêtes dans le court terme.

Par ailleurs, si les lois existent déjà, le système bancaire est encore en train de se mettre en place: il prévoit une banque centrale indépendante du gouvernement mais liée au Parlement, qui fait autorité en matière de politique monétaire²²; et d'autre part, des banques privées, dont une banque de l'Agriculture, des caisses d'Epargne et des banques commerciales.

Comme pour tout ce qui touche au secteur institutionnel, M.Malaj exprime les carences en matière de savoir-faire dans le secteur bancaire et le voeu d'une assistance technique de la Suisse dans ce domaine²³.

18. Une Commission spéciale a été créée à cet effet, qui discutait le problème de la dette à Washington en présence des membres du G-24, dont M.O.Stich au cours de la même semaine du 21 septembre.

19. Directeur de département de la Banque de l'Etat .

20. Dans 5 à 8 ans !

21. Selon M.Malaj, la COFACE et Hermes auraient accordé des garanties de crédit.

22. Une partie du budget gouvernemental est financé par la Banque centrale et approuvée par le Parlement.

23. L'ambassadeur de France portera à notre connaissance le fait que la formation dans les secteurs commerciaux est l'un des secteurs d'assistance française, de même que dans ceux de la santé et de l'agriculture.

2.2.4. INFRASTRUCTURES

Parmi les nombreuses requêtes en matière de coopération avec la Suisse, M. Affezoli énumère les difficultés de son pays dans divers autres secteurs, tels que les transports et la formation professionnelle.

En matière de transports, les Albanais ont des besoins variés dans tous les domaines, réfection des routes, des rails et des ports, informatisation des réseaux ferroviaires, nécessité d'agrandir le parc de véhicules pour le transport des marchandises et des personnes. En règle générale, ces domaines n'entrent pas dans les priorités retenues pour une coopération à court terme²⁴. Une allusion est faite à la fourniture de bus usagés.

2.2.5. FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans la délégation des hommes d'affaires se trouvait un consultant de Swisscontact, M. Jenni, venu examiner un projet de centre de formation professionnelle (40 mio frs). Il est apparu que, partant d'une idée très intéressante, ce projet devait être redimensionné et trouver une assise plus réaliste. Il semble que d'autres pays aient pris des participations.

2.2.6. TOURISME

L'Albanie pourrait sans aucun doute constituer un terrain de prédilection pour l'industrie du tourisme, et les autorités de ce pays en sont conscientes. Il ressort essentiellement des requêtes albanaises le besoin général de profiter de l'expérience helvétique, de possibilités de joint-ventures et d'investissements suisses.

M. Osman Shehu, ministre du Tourisme, travaille en étroite collaboration avec la BERD. Le Masterplan de cette dernière étant à peu près achevé, il devrait être entériné par le Parlement albanais en janvier 1993. Il se concentre essentiellement sur trois aspects :

- Etudes sur les zones touristiques et leur potentiel
- Organisation du travail et de la qualification du personnel du secteur touristique
- Cadre légal.

Avec l'appui de la Banque Mondiale, le ministère a aussi mis au point un guide général pour les investissements étrangers (cadre légal, vidéo-cassette, etc.). Pour faciliter ces derniers, il y aura exonération de taxes pour les 3 à 4 premières années, et suppression de la moitié des taxes pour les cinq suivantes. La loi sur la vente des terrains est en discussion (droit de superficie de 99 ans, vente de terrains, etc.).

M. Shehu annonce sa décision d'éviter le 'tourisme massif' et 'béton' : il veut pour l'Albanie un tourisme 'bleu', 'blanc' et 'vert'. Enfin, il énumère les projets d'investissements annoncés par divers pays et totalisant 300-400 mio \$: construction d'hôtels à Saranda, Girokaster, Tirana et Durres par des sociétés française, suisse, italienne, koweïti; construction d'un casino par une firme autrichienne; rencontre à Bonn en octobre avec des investisseurs allemands, opération que le ministre espère répéter en Amérique du Nord et en Europe, notamment avec le concours d'Albanais résidant à l'extérieur du pays.

24. Selon le représentant du PNUD, les Communications et les Transports sont des domaines d'intervention qui seront considérés, de même que la santé à la réunion de Copenhague à la mi-octobre.

2.2.7. TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Ce qui intéresse autant les ministres que le président albanais, et la requête revient régulièrement, ce sont les possibilités de joint-ventures avec des entreprises suisses, mais aussi l'envoi de travailleurs albanais dans notre pays. Sur ce dernier point, M.Arioli est formel, si la Confédération ne peut accueillir des immigrants albanais par milliers, elle a ouvert des opportunités de stages pour des professionnels albanais, dont un premier groupe s'est déjà rendu en Suisse cet été. Elle est prête à poursuivre dans cette voie.

CONCLUSIONS

1. La présence d'hommes d'affaires lors de cette visite a permis une première prise de contact 'sur le terrain' permettant à des membres représentant notre économie de se rendre compte par eux-mêmes de la situation économique, de l'état des réformes et des efforts entrepris par le gouvernement albanais.
2. La situation économique de l'Albanie est encore des plus précaires et son fonctionnement demeure chaotique dans tous les domaines. Cependant, il apparaît déjà, au travers des problèmes rencontrés lors de la libéralisation des prix et du secteur agricole, la confirmation des efforts entrepris par les autorités. Cela permet de distinguer aussi un certain éclaircissement relativement au processus de transition de ce pays, et ainsi l'élaboration d'un comportement et d'une stratégie à adopter face aux problèmes posés; enfin cela autorise l'identification d'une marge de manoeuvre en particulier pour les actions possibles à court terme, et les projets potentiels à moyen terme.

En conséquence, à l'issue de cette mission et à la lumière des actions des autres pays et des organisations internationales, il est possible à ce stade d'élaborer une stratégie de court-terme en matière d'aide financière. Si les besoins dans tous les domaines touchant aux infrastructures sont énormes, la Suisse peut assister l'Albanie dans les secteurs de l'Energie et des Télécommunications, et éventuellement de l'Approvisionnement en eau, dans le cadre de projets de la Banque Mondiale ou de la BERD. Les autres secteurs prioritaires comme l'agriculture, les textiles, les transports, l'environnement ou la formation professionnelle sont à envisager comme des domaines d'actions potentiels de moyen ou de long terme.

C.Hadj-Djilani

- Annexes:
- liste des représentants de la délégation albanaise
 - liste des représentants suisses du Commerce et de l'Industrie
 - Balance des paiements estimée par le FMI au 28 septembre 1992
 - Wochentelex de M.Riccard

**Composition de la délégation albanaise qui a participé aux entretiens avec la
délégation mixte suisse le 22 septembre à Tirana**

M. Naske AFEZOLLI	Deputy Minister, Ministry of Trade and Foreign Economic Cooperation
M. Mirgjind TEFIKU	Directeur de la Direction des Relations Economiques avec l'Etranger
M. Mentar BUJARI	Directeur de la Direction pour la Promotion des Investissements étrangers
Mme Erika ABAZI	Chef du secteur coopération avec les pays de l'Europe francophone, Ministère du Commerce et de la Coopération économique extérieure
M. Selim BELORTAJA	Directeur de l'Agence pour la promotion des Investissements étrangers
M. Limoz MALAJ	Directeur de Département à la Banque de l'Etat
M. Mihail JORGONI	Directeur-adjoint général de la Direction générale de l'Energie (DPE)
M. Albert ISAI	Directeur, Conseil d'administration de la Compagnie Nationale du Pétrole
M. Xhafer SHABANI	Ingénieur en chef à la Direction Générale des P+T
M. Sazan BIMO	Director of the Foreign Aid Coordination Unit, Ministry of Finance and Economy
M. Artjan SHEHU	Ministère de l'Industrie et de Ressources Minérales et Energétiques (Textiles)
M. Kiço TREBICKA	Ministère de l'Industrie et de Ressources Minérales et Energétiques (Textiles, Papier et Chimie)
M. Dragan GJIKONDI	Directorate of secondary education, Chief of vocational training section, Ministry of Education
M. Vasil BUDA	Regional Manager, Albanian Commercial Bank, Internal Division
Qamil TUSHA	Deputy Director, Albanian Commercial Bank
M. Abdyl XHAJA	Ministry of Industry, Mineral Resources and Energy

M. Viktor KALEMI Département Affaires Etrangères, Directeur du département des relations économiques avec les pays de l'OCDE (nommé depuis 15 jours)

M. Artjan HOXHA Ministre du Commerce et de la Coopération économique extérieure

Délégation suisse : représentants du Commerce et de l'Industrie

ALLEMANN Hans Otto	Vizepräsident ABB Exprom Ltd., Zürich
BESSEDE Pierre	Verantwortlicher für Getreidehandel bei André & Cie S.A., Lausanne
FRITSCHI Hermann	Technischer Delegierter bei Sulzer International, Winterthur
HASLER Johannes Julius	Senior Consultant Gherzi Organisation, Zürich
JENNY Robert	Geschäftsführer Swisscontact (Schweizerische Stiftung für technische Entwicklungszusammenarbeit, Zürich)
LEHMANN Kurt	Prokurist bei der Schweizerischen Bankgesellschaft, Zürich
PLETSCHER Thomas	Sekretär beim Schweizerischen Handels- und Industrieverein (Vorort), Zürich
STEINER Pierre	Directeur Pro Telecom (Association suisse pour le développement des télécommunications), Berne
STIRNIMANN Franz X.	Leiter UNIDO Industrieförderungsbüro, Zürich
VUILLEUMIER Norbert	Direktor SGI Management Services, Cointrin-Genf
WIDMER Bruno	Mitglied der Direktion bei der Schweizerischen Kreditanstalt, Zürich
ZIMMERMANN Maximilian	Leiter der Abteilung Energiewirtschaft und Verträge, Elektrizitätsgesellschaft Laufenburg AG, Laufenburg

Table I. Albania: Balance of Payments in Convertible Currencies 1992-93

	1992			1993		
	Total	January -June	June -Dez	Total	January -June	June -Dez
Current account (including official transfers)	-529	-186	-343	-446	-262	-185
of which:						
Trade balance	-451	-159	-292	-381	-220	-162
Exports	65	28	37	79	37	42
Imports: of which	517	187	329	459	257	202
Food	282	130	152	176	107	71
Others	235	58	177	281	150	131
Services(net): of which	-86	-30	-56	-77	-42	-35
investments	-30	-12	-19	-36	-18	-18
Direct investments	0	0	0	10	5	5
Other capital	-17	0	-17	-8	-4	-4
Gross reserve change (interests -)	-19	-1	-18	-43	-23	-20
Changes in arrears (interests -)	-394	15	-409	0	0	0
Other	5	5	0	0	0	0
Financing requirement	-954	-166	-788	-486	-284	-203
refinancing of commercial dept 1/	409	0	409	0	0	0
Remaining gap	545	166	379	486	284	203
Fund	14	0	14	24	14	9
Credit tranches	14	0	14	14	10	5
Other	0	0	0	9	5	5
World Bank	13	0	13	40	20	20
EBRD/other	4	0	4	10	5	5
EC/G24 food and essential aid (identified)	468	166	302	70	41	29
Community 2/	275	60	214	4	4	0
Bilateral	195	107	88	65	37	29
Additional request food aid gap	26	0	26	173	105	70
EC/G-24 balance of payments support	20	0	20	170	101	69

Sources: The Albanian authorities and staff estimates projections

1/ Assumes deferral or refinancing of all principal, interest and charges and overdue commercial dept

2/ Includes additional commitment of ECU 35 million (received after G-24 meeting in Tirana)

Albanie:

Visite d'une délégation suisse de représentants de l'économie sous la conduite de l'Ambassadeur S. Arioli

Une délégation suisse a séjourné en Albanie du **21 au 24 septembre**, avec à sa tête l'Ambassadeur Silvio Arioli. Elle comprenait une **douzaine de représentants de différents secteurs de notre économie** (machines-outils, industrie textiles, énergie, télécommunications, commerce, banques, formation). Les membres de cette délégation ont eu des entretiens avec plusieurs hauts responsables albanais: le Ministre et le Vice-Ministre du commerce et des affaires économiques extérieures, le Ministre de l'industrie, le Vice-Premier Ministre en charge de l'agriculture et le Ministre du tourisme. Des discussions se sont également tenues avec des fonctionnaires de la Banque centrale et du Ministère des affaires étrangères ainsi qu'avec des représentants d'Organisations internationales (PNUD, Banque Mondiale, BERD, UNICEF, etc.) et de Missions diplomatiques à Tirana (CE, France, Royaume-Uni). Les représentants de notre économie ont eu des contacts avec leurs correspondants albanais. La délégation suisse a été accueillie par Sali Berisha, Président de la République.

A l'occasion de cette visite, l'Ambassadeur Arioli a signé pour la Suisse un **accord bilatéral de protection et de promotion réciproque des investissements**. Cette signature était d'ailleurs à l'origine de cette mission.

Dans son processus de transition vers une économie de marché et le développement du secteur privé, l'Albanie se trouve **actuellement confrontée à deux défis majeurs, respectivement le maintien de la stabilité sur le plan social et le redressement de l'économie**. Le premier de ces défis appelle une poursuite de l'aide humanitaire, notamment alimentaire (blé, sucre, huile, riz), le second l'utilisation des capacités de production existantes afin d'assurer progressivement l'approvisionnement du pays et de développer des activités produisant des ressources en devises et des postes de travail (le chômage touche 50% de la population active). Parallèlement, l'infrastructure doit être améliorée dans des domaines tels que les transports, les télécommunications, l'eau et l'énergie. Le redressement de l'Albanie appelle lui aussi une assistance internationale massive.

Le bon fonctionnement de l'économie conditionnera l'arrivée d'**investissements étrangers** nécessaires au développement du pays. De surcroît, l'Albanie devra offrir aux investisseurs une législation nationale adéquate laquelle fait encore défaut. C'est dire que l'accord bilatéral signé lors de cette visite ne déploiera guère ses effets dans l'immédiat.

Soucieux de répondre au plus vite aux espoirs de l'électorat, le Gouvernement albanais appelle de ses vœux une **coopération bilatérale étroite** avec l'industrie suisse sous la forme d'investissements, en particulier de joint ventures. En vue de la réalisation de certains projets, il sollicite une **aide financière de la Suisse**. Or, l'engagement de notre crédit d'assistance appelle un **choix de projets ayant une importance clé** pour le redressement de l'Albanie, comme par exemple la distribution d'électricité, voire le développement des télécommunications. La formation en Suisse de stagiaires albanais sera poursuivie.

- 2 -

Si les **perspectives à long terme en Albanie** sont certainement plus favorables que celles dans d'autres pays à bas revenu en raison principalement de ses richesses en matières premières, de sa main d'oeuvre qualifiée et de sa position géographique favorable, les prévisions pour ces toutes prochaines années ne sont guère encourageantes. La paralysie de l'Etat et de son économie en 1991-92 ainsi que la situation de délabrement du pays après plusieurs décennies d'isolationnisme impliquent que l'on reparte à zéro. Tout reste à faire!

Le rétablissement de la capacité concurrentielle de l'Albanie et la relance de sa croissance économique passent par l'aptitude du Gouvernement albanais à appliquer ses **réformes systémiques**, par une **assistance extérieure à une vaste échelle** (sous forme de dons pour une large part) et par un **réaménagement des échéances de la dette commerciale extérieure** (selon le Président Berisha une solution serait en vue). Ces éléments sont étroitement interdépendants. Seule leur conjugaison permettra que la greffe prenne!

Pour les représentants de notre économie, **la visite s'est révélée utile en tant que première prise de contact**. En dépit de la crise aiguë que traverse l'Albanie, des possibilités de coopération intéressantes sont certainement envisageables à moyen terme.

* * *